



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 10 août 2020.

COVID-19

Renforcement des mesures de prévention en Martinique

L'évolution défavorable du nombre de cas positifs COVID-19 la semaine dernière indique une reprise de la circulation du virus en Martinique.

Sur la base des recommandations sanitaires de l'agence régionale de santé, le préfet de la Martinique a en conséquence décidé :

1. de rendre obligatoire à compter de demain mardi 11 août le port du masque dans les zones et rues piétonnes, dans les marchés ainsi que les lieux de vente de produits de la mer, et dans les commerces ambulants de bord de route ;
2. de renforcer les actions de contrôle, en concertation avec les maires, du respect des règles de distanciation sociale dans les restaurants, les bars et lors des événements festifs soumis à déclaration ;
3. de mobiliser les services de l'inspection du travail afin de vérifier que les mesures d'isolement des salariés détectés positifs sont bien respectées au sein des entreprises ;
4. de recommander à toute personne qui a séjourné à Saint-Martin dans les quinze derniers jours de réaliser un test virologique sans délai ;
5. de recommander aux personnes en provenance de l'hexagone de réaliser un test virologique complémentaire entre sept et dix jours après leur arrivée en Martinique.

Les services de l'État seront pleinement engagés pour assurer le respect de l'ensemble de ces mesures qui pourront être adaptées en fonction de l'évolution de l'épidémie.

La tendance à la propagation du Covid-19 peut être renversée pour contenir la maladie et éviter ses conséquences dramatiques pour les personnes fragiles. Il en va de la responsabilité de tous de respecter les gestes barrières et d'éviter les situations de contamination pour se protéger et protéger les autres.

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

Gladys DUBOIS : 06 96 31 28 03

gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN : 06 96 23 19 93

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

